

Pôle de compétitivité cheval de Basse-Normandie : création d'un service-ressource Emploi / Formation / Stages / Connaissances sur le site du Haras national du Pin



Le 28 février 2005, le Conseil des chevaux de Basse Normandie, mandaté par les acteurs de la filière équine régionale et soutenu par la délégation régionale des Haras nationaux, a déposé un dossier de candidature pour la reconnaissance d'un pôle de compétitivité cheval sur ce territoire d'excellence.

Le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) du 12 juillet 2005 a retenu ce dossier atypique dans un protocole plutôt destiné à valider des projets à caractère industriel.

En décembre 2005, la validation du contrat-cadre et la proposition de zones « R&D » (recherche et développement) ont permis de jeter les bases de l'organisation du pôle de compétitivité cheval dont la gouvernance est assurée par le Conseil des chevaux de Basse-Normandie (CCBN).

Dès le stade projet début 2005, les problématiques de l'emploi et de la formation dans la filière ont été posées. L'objectif de « former et d'adapter à l'emploi » a donc fait d'emblée partie des chantiers proposés dans le cadre de la candidature bas-normande à la labellisation.

Les pistes alors proposées sont multiples et complémentaires et répondent aux besoins exprimés par la profession lors des travaux préparatoires :

- besoin d'information sur les formations,
- mise en oeuvre de nouveaux cursus bien adaptés à la demande des professionnels,
- besoin d'un service national de l'emploi

dans la filière équine, en relation étroite avec l'ANPE,

- création et suivi d'un réseau de maîtres de stage avec en perspective un projet de « charte de qualité »,
- nécessité de faciliter le transfert de connaissances, les rencontres et les séminaires professionnels.

C'est donc dès ce stade préparatoire à la labellisation qu'est né le concept de « centre de ressources » Emploi/Formation/Stages/Connaissances (cf. encadré).

Ce terme recouvrant pour nombre des partenaires de la formation la simple idée de centre de documentation spécialisé, il a vite été remplacé par la notion de service-ressource sur les champs complémentaires de l'emploi, des formations, des stages et du transfert de connaissances dans la filière équine.

Le « centre de ressources » filière équine, c'est quoi ?

Un constat,
Besoin de plus de flexibilité et de cohésion entre les domaines naturellement complémentaires que sont l'emploi, la formation et le transfert de connaissances.

Une idée,
réussir à regrouper dans une même structure, facile à identifier et à contacter, un ensemble d'informations actuellement dispersées.

Une volonté,
 fédérer les acteurs de la filière cheval autour de ces problématiques.

Un « guichet unique » capable, en s'appuyant sur ses moyens propres ou sur son réseau de partenaires, d'accueillir et de traiter toute question relative à l'emploi, la formation, l'orientation, les « stages », la documentation et les connaissances techniques relatives à la filière cheval.

Ce service aura pour objectif de mettre en contact les demandes professionnelles et les structures susceptibles d'y répondre isolément ou collectivement.

Le premier défi était de faire travailler ensemble des acteurs de la filière aux

logiques diverses, mais complémentaires dans le cadre de ce projet. Entre octobre 2005 et janvier 2006, un groupe de travail, dont la constitution a été validée par la DRAF (Direction régionale de l'agriculture et de la forêt), s'est donc réuni de façon régulière sur le site du Haras national du Pin. Aujourd'hui, les missions dévolues à ce nouveau service pour la filière équine ont été définies avec précision (cf. encadré) et le dossier de financement devrait être soumis aux instances de gouvernance du pôle courant mars.

Les missions définies par le groupe de travail :

- Volet « Emploi » : sous votre impulsion de l'ANPE qui se mettra à disposition à ETP
 - collecter les offres régionales et nationales, aider à les finaliser,
 - recevoir et répondre aux demandes d'emploi, accueillir, conseiller,
 - suivre l'évolution du marché de l'emploi régional dans la filière.
- Volet « Formation » :
 - être capable d'informer sur l'existant,
 - être capable d'organiser ou de susciter l'organisation de formations ou de parcours personnalisés,
 - aider au conseil en orientation dans la filière cheval.
- Volet « Milieu professionnel et formation » :
 - être capable de collecter et de diffuser de l'information,
 - organiser une réflexion sur la qualité des stages.
- Volet « Diffusion de connaissances » : rôle fondamental de la médiathèque Hc
 - permettre un accès facile à la documentation cheval,
 - répondre aux besoins en matière de connaissances (actualisation, expertise, veille réglementaire...)
 - proposer des supports de diffusion et des animations (forum, ...)

L'ensemble des nombreux partenaires impliqués, avec en premier lieu l'ANPE, pense que ce service Emploi / Formation / Stages / Connaissances devrait voir le jour dans la seconde moitié de cette année 2006. Reste encore à trouver un nom porteur pour ce service novateur.

Sylvie DOARE

Contact sur le site du Pin :

Sylvie DOARE,
sylvie.doare@haras-nationaux.fr